

CEACH *Comité d'Entente des Associations de Combattants de l'Hérault*

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 4 OCTOBRE 2013

31 présents ou représentés sur 46 associations membres du CEACH, soit une participation de 67 %.

Absent excusé : Jean-Pierre VINCENT, ainsi que Madame LATAPIE, directrice de l'ONAC 34, et le DMD 34, le colonel HUON.

Le quorum étant atteint, la séance démarre à 10 heures dans la salle Jacques BREL de PRADES-LE-LEZ.

Ordre du jour :

- 1- présentation du nouveau bureau du CEACH pour le mandat 2013-2016
- 2- intervention du secrétaire général
- 3- rapport financier du trésorier
- 4- le point sur les cérémonies nationales officielles
- 5- le projet de loi de finances 2014 pour le ministère des Anciens Combattants
- 6- intervention du vice-président
- 7- questions diverses.

Le président et le vice-président remercient les présidents d'associations présents pour leur participation à cette Assemblée Plénière. Ils accueillent comme observateur Monsieur Jean-Claude LEGAGNEUX, président des Anciens Combattants de SAINT-GELY-DU-FESC et du Pic Saint Loup.

Le président fait observer une minute de silence en hommage aux membres du CEACH décédés cette année 2013, et aux soldats morts pour la France cette même année 2013.

Le président annonce que l'AMLHPDLV (Légion d'Honneur au Péril De Leur Vie) a pour nouveau président Roger BAYLE, et que l'ANCORRE (Association des Anciens de Cherchell) est dorénavant présidée par Yves SALOM. Notre président souhaite la bienvenue parmi nous à ces deux nouveaux présidents.

Le président tient à remercier solennellement les porte-drapeaux des différentes associations membres du CEACH pour leur fidélité à l'occasion des cérémonies auxquelles prend part le CEACH.

1 / Confirmation de deux nouveaux responsables au sein du Conseil d'Administration du CEACH :

Au cours de sa réunion du 12 septembre dernier le Conseil d'Administration a coopté deux nouveaux responsables en son sein :

- Claude GRADIT au poste de vice-président
- Charles JANIER au poste de secrétaire général.

L'Assemblée Plénière entérine la nomination de :

- Claude **GRADIT** comme vice-président, à l'unanimité moins une abstention
- Charles **JANIER** comme secrétaire général, à l'unanimité.

Le nouveau bureau du CEACH pour le mandat 2013-2016 est le suivant :

président honoraire :	Alexis LAURENT
membre honoraire :	Pascal Robert RUIZ
président :	Jean RABAGLIA
vice-président :	Claude GRADIT
secrétaire général :	Charles JANIER
trésorier général :	Paul BATUT
assesseurs :	Christian FRICKERT, Jean-Marie GONZALES, Jean-Pierre LEROY
porte-drapeau :	Dominique DRANCOURT.

CEACH : Siège Social = 186, rue des Cèpes – 34400 LUNEL

<http://www.ceach-herault.com>

2 / Intervention du secrétaire général :

Le nouveau secrétaire, Charles JANIER, se présente.

Il a été de 1989 à 1991 le président des Officiers de Réserve de MONTPELLIER. Il a été le secrétaire général de l'ATDM 34 (Anciens des Troupes de Marine) dans les années 2000. Il est encore aujourd'hui le trésorier de l'AAMI (Association des Amis du Musée de l'Infanterie).

Comme il prétend être né il y a 22 jours, sa connaissance du CEACH est encore assez limitée.

Il nous rappelle que le CEACH est composé de 46 associations et représente environ 7.000 adhérents.

Pour mieux appréhender les actions menées au sein de notre Comité d'Entente le secrétaire général demande à chaque association qu'elle lui fournisse, dès réception du présent compte rendu, le programme de ses activités au cours de l'année.

De son côté, et pour répondre à de nombreuses demandes, le secrétaire général joint au présent compte rendu un fichier «*concerne 2013, non joint*» qui détaille les cérémonies auxquelles participera le CEACH au cours des quatre derniers mois de l'année 2013, la participation aux cérémonies étant l'activité principale du CEACH.

3 / Rapport financier du trésorier :

Avant d'asséner à l'assemblée ses chiffres soi-disant rébarbatifs, le trésorier fait part des difficultés qu'il a rencontrées cette année 2013 dans la réception des relevés bancaires du CEACH. Ceux-ci sont envoyés par la banque au président. Le président les transfère ensuite au trésorier. Malheureusement ces transferts n'ont pas bien fonctionné à cause de l'adresse à laquelle ils ont été réexpédiés et que le facteur n'a pas su ni voulu exploiter.

Le Rapport Financier du CEACH au 4 octobre 2013 est le suivant, exprimé en € :

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations	625.00	Assurance	135.91
Repas	605.00	Repas + Apéro	807.00
		Carburant	54.00
		Internet	18.67
		Divers	56.91
		Taxe	10.00
TOTAL	1.230.00		1082.49

On remarque que 625 € de cotisations, cela représente 25 associations. Il y en a 46 qui composent le CEACH. De toute évidence une action énergique doit être menée auprès des 21 abonnés absents. Le trésorier doit faire une relance afin que les Associations et Amicales se mettent à jour.

Il est à déplorer que la subvention de 320 € que nous octroie chaque année le Conseil Général ne nous a encore pas été versée cette année.

L'avoir du CEACH à son compte courant, le 1^{er} janvier 2013, était de 2.028,38 €

Il est passé au 1^{er} octobre 2013 à un montant de : 2.078,37 €

Le compte Epargne du CEACH au 1^{er} janvier 2013 était de : 2.672,77 €

4 / Le point sur les cérémonies nationales officielles :

Le 11 novembre 2013, cérémonie officielle rendue en hommage aux soldats morts pendant la guerre 14-18, à 10 heures au Monument aux Morts de toutes les guerres de MONTPELLIER.

Le 5 décembre 2013 il y aura dans le département de l'Hérault deux cérémonies en hommage aux soldats morts en AFN :

- à 11 heures au Mémorial AFN de la corniche de SETE, en présence des autorités officielles
- puis à 17 heures au Monument aux Morts de toutes les guerres à MONTPELLIER avec le soutien logistique de la ville de MONTPELLIER.

CEACH : Siège Social = 186, rue des Cèpes – 34400 LUNEL

<http://www.ceach-herault.com>

Le président insiste pour que la participation de toutes les associations membres du CEACH, avec leurs drapeaux respectifs, soit la plus forte possible lors de cette cérémonie du 5 décembre 2013 à 17 heures à MONTPELLIER. Une participation massive du CEACH à cette manifestation démontrera aux autorités officielles que le CEACH est plus représentatif que la FNACA.

La tendance est à la réduction du nombre des cérémonies officielles. Risquent de disparaître :

- le 25 septembre : hommage aux Harkis
- le 2 novembre : hommage à tous les soldats morts dans les conflits.

En synergie avec le Souvenir Français le CEACH rendra cet hommage le 2 novembre 2013, à 11 heures, au cimetière Saint Lazare de MONTPELLIER.

Le CEACH, à l'unanimité, se dit favorable à l'institution de la date du 16 décembre (N-D de Lorette) pour honorer les soldats morts en AFN à la place du 5 décembre.

5 / Le projet de loi de finances 2014 pour le ministère des Anciens Combattants :

Il y a dans ce projet de loi de finances 2014 pour le ministère des Anciens Combattants quatre résolutions principales :

- 1- Le bénéfice de la carte de combattant est étendu aux soldats présents en Algérie pendant quatre mois, à condition d'être arrivé avant le 1^{er} juillet 1962
- 2- L'ADCS allouée aux veuves de guerre est passée de 900 € à 932 €. Il avait été demandé qu'elle soit portée à 964 €, seuil de pauvreté en Europe
- 3- L'ONAC prévoit une réorganisation de ses agences départementales vers une régionalisation, ce qui signifie que des bureaux de l'ONAC vont être fermés dans certains départements considérés comme non représentatifs au niveau des anciens combattants.
- 4- La subvention de l'ONAC pour le secours va augmenter de 6,3 %

Parmi les autres dispositions de ce projet de loi de finances 2014 pour le ministère des Anciens Combattants, citons :

- la JDS (Journée de Défense et Solidarité) accueille aujourd'hui 760.000 jeunes. A l'issue de cette journée les jeunes remplissent un questionnaire de satisfaction. Les réponses à ce questionnaire dénombrent 86 % de jeunes satisfaits
- le ministère des Anciens Combattants va devenir le ministère des Anciens Combattants et des Rapatriés
- ONAC « guichet unique » garantissant la poursuite des missions et actions en faveur des Rapatriés et Harkis
- le champ d'ouverture du droit à la carte du combattant accordé aux soldats des OPEX va être élargi
- dans le cadre de la participation au redressement des finances publiques les majorations allouées aux assurances mutualistes vont être réduites de 20 %
- pour marquer le centenaire de la première guerre mondiale, 34 manifestations sont prévues dans notre département sur les quatre années de 2014 à 2018. Ces manifestations seront appuyées par des subventions dont le montant n'a encore pas été défini.

6 / Intervention du vice-président :

Le vice-président propose que le CEACH se prononce publiquement contre la tendance actuelle du gouvernement à réduire les effectifs des armées et à dissoudre certaines unités.

La majorité des membres de l'assemblée se déclare plutôt favorable à cette proposition.

Mais une bonne partie d'entre nous considère qu'il est aujourd'hui trop tard pour réagir contre les dissolutions d'unités dont certaines ont été annoncées publiquement dès hier par le ministre de la défense.

Toutefois l'ensemble de l'assistance s'accorde pour que le CEACH prenne dorénavant et tout au long de l'année des positions fermes, et diffuse des communiqués qui manifestent notre désaccord face aux décisions que prend le gouvernement au détriment de l'efficacité de notre force militaire. Et ceci quelques soient les difficultés que nous rencontrons pour faire publier dans la presse nos prises de position.

7 / Questions diverses :

CEACH : Siège Social = 186, rue des Cèpes – 34400 LUNEL

<http://www.ceach-herault.com>

71 / François LE TESTU, président de l'AALEME (Légion Etrangère), nous informe que Camerone 2014 sera célébré le 19 avril 2014 à FABREGUES.

Il n'y a qu'une seule adresse pour l'AALEME, qui est la suivante :...(retiré pour éviter les spams)

Le site de l'AALEME existe toujours. Sa mise à jour avait momentanément été interrompue pendant les vacances d'été. La publication de l'AALEME Info va reprendre dès ce mois-ci.

Il existe à l'échelon national une association créée par des militaires à la retraite ou en activité « Squad Spirit » dont le but est de rénover les monuments aux morts et de nettoyer les tombes des soldats dans les communes où cela est nécessaire.

72 / Alexis LAURENT déplore la suppression des cérémonies officielles du 2 novembre en hommage à tous les soldats morts pour la France. Il rappelle que sur MONTPELLIER le nombre des tombes de ces soldats s'élève à 850.

Le CEACH confirme qu'il prendra une part active, au côté du Souvenir Français, à la cérémonie du 2 novembre prochain à 11 heures au Cimetière Saint Lazare à MONTPELLIER. Alexis LAURENT précise que les noms des soldats qui figurent dans la Chapelle du cimetière Saint LAZARE commençaient à s'effacer avec l'humidité. Ces noms viennent d'être repeints et permettent aujourd'hui au public de les lire pieusement.

A 11 heures 15 nous accueillons parmi nous Monsieur Jean-Marc LUSSERT, Maire de PRADES-LE-LEZ qui a eu l'amabilité de nous recevoir dans sa commune et de mettre à notre disposition cette magnifique Salle Jacques BREL.

Monsieur le Maire de PRADES-LE-LEZ nous apprend qu'il a fait son service militaire comme officier de réserve au 92^{ème} RI. Il se réjouit de rencontrer parmi nous Jean-Claude LAGAGNEUX du Pic Saint Loup avec lequel il a des relations fréquentes dans le cadre de l'éducation nationale. Monsieur le maire précise qu'il est tout à fait favorable au devoir de mémoire qui est une des missions que s'est assignée le CEACH.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 30.

Le secrétaire général :

Charles JANIER

Le président :

Jean RABAGLIA